4°V
19413
(1)

N.C.
6

LES MÉTIERS FÉMININS

COUPE et COUTURE

1 LE BÉBÉ ★ L'ENFANT

L. CROUZET

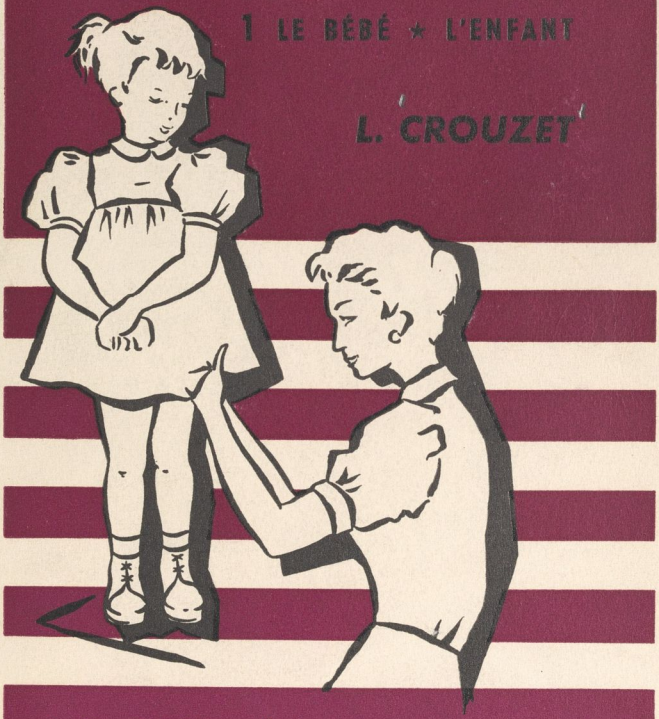

J. B. BAILLIÈRE & FILS ★ PARIS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

LES MÉTIERS FÉMININS

COUPE - COUTURE

I

LE BÉBÉ — L'ENFANT

4° V
19473
(1)

3

DL - 8 2 1955 - 01859

LES MÉTIERS FÉMININS

Nouvelle Collection Professionnelle
à l'usage des Centres d'Apprentissage et des Collèges Techniques
dirigée par
Mme D. GABORIT
Directrice du Collège Technique Élisa Lemonnier

COUPE – COUTURE

I

LE BÉBÉ – L'ENFANT

PAR

Mme L. CROUZET

Professeur au Collège Technique Élisa Lemonnier

avec 266 figures dessinées par l'Auteur intercalées dans le texte

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

PARIS
LIBRAIRIE J. B. BAILLIÈRE ET FILS,
19, rue Hautefeuille, Paris 6e

1955

Tous droits réservés

AVANT-PROPOS

La publication de cet ouvrage n'a d'autre ambition que d'offrir aux candidates aux examens du *CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES (C.A.P.)* et du *BREVET D'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL (B.E.I.)*, — section couture floue — un instrument de travail adapté à leurs programmes, en rassemblant les éléments de ce qu'elles auront à assimiler au cours de leur apprentissage.

Ce même ouvrage peut également aider dans leur tâche toutes les femmes, jeunes filles, ménagères et mamans qui ont le goût et le besoin de coudre, mais que les études ou l'apprentissage d'un autre métier ont empêchées jusqu'ici de réaliser leur désir.

L'auteur de ce livre souhaite exprimer dans ces premières lignes sa gratitude envers ses professeurs et chefs d'atelier de l'industrie qui lui ont permis d'acquérir ses connaissances.

Il ne faut pas cesser pour autant de se considérer comme une apprentie dans notre métier où les moyens mis à notre disposition : nouveaux textiles, outils modernisés, où les variations constantes de la mode, où la nécessité, pour l'industrie, de produire à meilleur compte renouvellent sans cesse les problèmes.

Nous souhaitons donc que les lectrices, lorsqu'elles se seront initiées, à l'aide de ce modeste livre, aux premières et indispensables notions de couture et de coupe, sentent croître en elles le goût de la recherche et le sens de l'initiative, afin de s'adapter à toutes les difficultés nouvelles qui pourront se présenter à elles plus tard.

PROGRAMMES A SUIVRE POUR LA PRÉPARATION DU CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES ET DU BREVET D'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL

LES ÉPREUVES DU CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES ne comportent pas en général d'exercice de coupe. A Paris, notamment, l'épreuve pratique de cet examen, qu'accompagnent des compositions écrites relativement faciles, est une exécution en seize heures environ, d'un corsage dont le patron est fourni à la candidate. Le travail consiste donc, d'abord, à tailler avec soin les différents morceaux de tissu d'après le patron, ensuite, à les assembler correctement, enfin, à exécuter finement les coutures, telles qu'elles sont indiquées sur le croquis. L'épreuve n'a pas à être placée sur un mannequin, et le jury l'apprécie sur table. Il s'agit, comme on le voit, d'un travail dont les difficultés se rapportent uniquement à la précision de l'exécution.

Dans certaines villes de province, une épreuve de coupe est demandée, mais elle demeure toujours d'un caractère simple. Le C.A.P. est préparé par les apprenties de l'industrie qui suivent les cours professionnels obligatoires, et il constitue l'examen normal de sortie des centres d'apprentissage.

LES ÉPREUVES DU BREVET D'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL sont d'une difficulté bien supérieure. Elles comportent :

1° **Une épreuve de coupe par moulage** en quatre heures, qui est jugée en même temps que les épreuves écrites de l'examen (composition française, orthographe et grammaire, sciences, correspondance commerciale, comptabilité). La candidate, munie d'une simple figurine, doit construire, en mousseline ou en toile, le modèle — un corsage, en général — sur un mannequin ;

2° **Une épreuve de couture** qui peut durer une quarantaine d'heures. Le patron est fourni ; mais la pièce à réaliser — le plus souvent une robe — est d'une exécution assez compliquée et doit être présentée sur mannequin. Cette épreuve est complétée par un dessin professionnel et

une illustration d'histoire du costume, par diverses interrogations orales (histoire et géographie, morale et législation du travail, hygiène et puériculture, technologie) et par un exercice pratique d'enseignement ménager.

La préparation de cet examen assez difficile demande donc l'étude méthodique d'un programme de couture et, parallèlement, d'un programme de coupe, bien gradués l'un et l'autre.

Voici ce programme tel qu'il a été fixé dans les dernières instructions pédagogiques de 1947 :

PROGRAMME DES COLLÈGES TECHNIQUES

Classe de quatrième

Première année d'apprentissage

Etude des points : Devant, côté, piqûre, surjet, surfil.

Etude des différentes coutures : Ouverte, rabattue, anglaise, surjet.

Etude des points fantaisie : Chausson, tige, épine simple et double, graines, feston, boutonnière, bourdon, marque et points d'ornement divers.

Etude des ourlets : A point de côté, de piqûre, coin de mouchoir, onglet, ourlets et faux-ourlets en droit fil, en biais, en forme.

Etude de plis : Plis plats, plis ronds, plis nervure en droit fil, en biais.

Etude de boutonnage : Boutonnières brodées à une ou deux brides, brides à boutons, à agrafes, œillets.

Etude de jours : Simple, échelle, rivière et fantaisie, pavés, grilles, point turc et point de Paris.

Etude de la machine à coudre dès le premier trimestre, son fonctionnement, son entretien. Exercice de piqûres.

Etude de la prise de mesures.

Etude des nids d'abeille : Fils visibles et invisibles, smocks.

Etude de jours rapportés : Barrettes et fantaisie.

Etude de bouillonnés : Gansés, froncés ruchés.

Etude du montage des dentelles et entre-deux : En droit fil, en forme.

Etude de poses de galons et soutaches.

Etude des différentes pattes : Pattes chemisier, patte indéchirable pour encolure et bas de manches, montage des poignets.

Etude des boutonnières bordées et passepoilées

Etude du travail sur lainage : Décatissage et repassage.

Etude de pose d'extra-fort : Dans les ourlets et pour border les coutures.

Etude de bordés, de gansés, de dépassants : Droit, en angle, en différentes formes, dents arrondies et pointues.

Etude de volants : Droit fil et en forme.

Etude des matières employées au fur et à mesure de leur utilisation : Extra-fort, gros-grain, variété de fils, etc.

Etude sur l'emploi des tissus et les différents sens : Droit fil, chaîne et trame, biais.

Coupe théorique de : Layette, lingerie enfant et dame, adaptation et transformation des patrons suivant les modèles et les mesures des clientes.

Pièces d'application et compositions trimestrielles : Layette, napperons, serviettes de bébé, cols, guimpes, tabliers, barboteuses, blouses et robes d'enfant, manteaux et vêtements d'enfant. Lingerie pour enfant et pour dame, pyjamas.

Classe de troisième

Deuxième année d'apprentissage

Etude de biais retournés utilisés en garnitures.

Etude sur lainage : Boutonnières, plis piqués, plis soleil, rapportés, incrustés.

Etude de montage de jupe : Gros-grain et fermeture, pose de fermeture « éclair ».

Etude de garnitures matelassées : Bourrées de laine mèche, sur ouatine.

Etude des bas de manche : Pour robe, chemisier, bas de manche tailleur.

Etude des différents montages de col : Droit, rond, chemisier, avec ou sans pied de col.

Etude des différentes poches : Passepoilées, à rabat, gilet, à soufflet.

Etude d'applications et incrustations : En coutures ouvertes, sens et contre-sens.

Calcul des métrages suivant les largeurs et les dispositions des tissus employés.

A RÉPARTIR SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE :

Coupe par moulage : Sur mannequin avec pose de bolducs de fond de corsage cinq pièces, jupes blouses et robes simples avec différents cols et manches.

Coupe théorique : Doit être réservée à la confection et à la couture familiale.

Pièces d'application et compositions trimestrielles : Combinaison, jupe, gilet, blouse, robe : coton, soie, lainage, veste, etc.

A la fin de la deuxième année d'apprentissage, l'élève doit être capable d'exécuter parfaitement tout le travail de couture : blouses, jupes, robes, d'après un patron et un modèle.

L'étude de la coupe par moulage et de l'essayage, commencée en deuxième année, sera particulièrement développée durant la troisième année.

Classe de seconde

Troisième année d'apprentissage
(et éventuellement classe de première, quatrième année d'apprentissage)

Etude du travail « tailleur » : Chevronnage, pose de passement, montage du col, bordé de tresse pour col, revers et poches.

Travail de clientèle : Les élèves prennent les mesures, bourrent les mannequins, établissent les patrons, coupent, assemblent et assistent aux essayages.

Les commandes seront groupées par genre, afin de permettre au professeur de donner, à toutes les élèves en même temps, les explications relatives à la coupe, à l'assemblage, à la finition du vêtement étudié : elles exécuteront autant que possible, à la même époque, le même article : jupe, blouse, robe, manteau, tailleur, etc.

Les travaux de clientèle seront interrompus pour permettre des exercices d'ensemble et les compositions.

EXERCICES D'ENSEMBLE MENSUELS :

Coupe : Une toile, fond de corsage, blouse, jupe, robe, tailleur, manteau, robe de soir, etc.

Couture : Exercice rapide en temps très limité :

— Soit une pièce d'étude ;
— Soit une partie de vêtement féminin : montage de col, bas de manche, poches, revers et col tailleur, guimpe, gilet, etc. ;
— Soit un vêtement en vue de l'entraînement aux examens de fin d'année, en plaçant l'élève dans les conditions prévues pour ces examens.

COMPOSITIONS TRIMESTRIELLES :

Coupe : Une toile.

Couture : Un vêtement : blouse, robe, veste, manteau, etc.

PLAN DE L'OUVRAGE

Sans suivre pas à pas ce programme, notre ouvrage traitera successivement des grands points ainsi indiqués, tout en rendant possible la consultation de n'importe quel chapitre auquel une lectrice désirerait se référer pour un détail précis.

Après un rappel succinct du matériel de base et une énumération des points fondamentaux utilisés en couture et des procédés essentiels, nous envisagerons tour à tour :

1° L'exécution de la LAYETTE, des VÊTEMENTS D'ENFANTS et de la LINGERIE SIMPLE;

2° Celle des JUPES, des CHEMISIERS et des BLOUSES, des ROBES, des ENSEMBLES;

3° Celle des MANTEAUX et TAILLEURS FANTAISIE.

Pour chacune de ces grandes parties, nous analyserons successivement : les PROCÉDÉS DE COUTURE, les éléments de COUPE THÉORIQUE, et pour les deux dernières, les principes généraux de COUPE PAR MOULAGE.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de traiter dans le détail de la technologie des tissus, ni des fournitures nécessaires à la couturière. Mais nous avons pensé qu'il pouvait être utile de donner quelques renseignements ou conseils pratiques pour distinguer les différents textiles, savoir les indications de leur utilisation, et connaître les précautions à prendre pour le repassage de certains tissus.

Nous terminerons enfin par les principes de base d'un essayage correct.

LE MATÉRIEL DE BASE

Voici une liste type du matériel courant nécessaire à la réalisation d'un travail de couture.

Le dé.

Il est indispensable. Le modèle le plus simple en métal est le plus pratique.

Les aiguilles.

Il est primordial de se munir d'un choix d'aiguilles de grosseur et de longueur variées. Elles doivent être en acier.

On distingue les aiguilles courtes et les aiguilles « mode ». Du 12 au 8 et même au 7, les

aiguilles courtes et très fines conviennent pour la plupart des travaux de lingerie, les fronces ou pour les tissus fins; du 8 au 6, les aiguilles « mode » longues et assez fines seront utilisées pour les travaux courants et les apprêts.

Les aiguilles courtes et grosses, à défaut d'aiguilles spéciales, serviront pour l'exécution du point turc et du point de Paris.

Les épingles.

Elles seront obligatoirement en acier, à pointe fine, pour tous les tissus délicats (soieries ou tissus de coton ou de fil de teintes claires) car les épingles de laiton, moins coûteuses, laissent des points noirs à chaque piqûre.

Les instruments de mesure.

Le mètre-ruban de couturière, qui mesure 1 m 50, est le plus employé car il permet de mesurer n'importe quel contour; il faut le choisir de bonne qualité, en toile cirée forte, de façon à éviter les déchirures ou les allongements qui peuvent causer de graves ennuis par des prises de mesures inexactes et variables.

Une règle plate graduée de 1 m de longueur est également très utile. Elle permet de vérifier une mesure à plat sur la table; elle permet aussi de régler un moulage, c'est-à-dire de retracer très droites les lignes qui doivent l'être, et de vérifier les mesures.

Un double-décimètre est toujours pratique pour mesurer d'une façon précise tous les petits travaux.

Pour mesurer les plis, leurs intervalles et les écarts entre les rangs de fronces, il est préférable de se servir d'une marque en carton fin qui aura été préparée au préalable à l'aide du double-décimètre.

Les ciseaux.

Deux paires sont nécessaires : une paire de grands ciseaux pour couper; ils doivent être assez forts pour couper des lainages moyens; l'une des branches est arrondie au bout, l'autre pointue (longueur : environ 25 cm.);

Une autre paire, plus petite, pour tous les travaux courants; ils doivent très bien couper du bout pour fendre les boutonnières et cranter dans les angles (longueur : environ 15 cm.).

Le matériel de repassage.

Il existe des fers à repasser de modèles variés à modes de chauffage divers.

C'est le genre de travail qui guidera dans le choix.

L'ancien fer de fonte de poids et de grandeur variables est toujours très employé. Il se pose sur n'importe quelle source de chaleur. Il est possible de le laisser chauffer doucement en permanence; dans ce cas, il est toujours prêt à être employé, c'est souvent un avantage pour un travail de couture où il est nécessaire de repasser chaque détail avant de poursuivre le travail.

Le fer à gaz à chauffage par l'intérieur, placé sur un réchaud spécial en position verticale empêchant la semelle d'être en contact avec la flamme du gaz, est très pratique parce que toujours propre.

Dans un cas comme dans l'autre, deux fers sont nécessaires pour que l'un soit placé sur la source de chaleur pendant que l'autre est en service.

Les fers électriques qui sont maintenant très perfectionnés méritent de retenir l'attention. Leur puissance varie de 300 à 1.000 watts selon la marque et le type. Ils sont souvent munis par sécurité d'un thermostat qui limite leur température et coupe le courant lorsque celle-ci atteint en général 300°.

Le thermostat réglable est un régulateur de température qui facilite considérablement le repassage. Les différentes positions correspondent chacune à la température la plus propice à la nature de chaque fibre textile. Il existe jusqu'à 6 graduations pour : le fil, le coton, la laine, la soie, la rayonne et le nylon.

Leur poids varie en général de 1 kg 300 à 3 kg pour les fers spéciaux des tailleurs.

On trouve même dans le commerce, depuis peu, des fers électriques ayant un dispositif qui permet le passage d'un jet de vapeur par la semelle. Ce système donne des résultats qui peuvent se comparer à ceux des « pressing » en service dans certaines teintureries.

Le matériel de repassage minimum comprend également :

Un pose-fer;

Une planche à repasser habillée de molleton de coton et recouverte d'un tissu blanc de préférence, sans apprêt qui jaunirait à la chaleur; il faut choisir un tissu à grain fin pour ne pas marquer les tissus repassés;

Une jeannette préparée de la même façon qui sert au repassage des coutures, des pinces et des manches;

La pattemouille, linge propre, assez grand, est indispensable pour le repassage humide ou à sec de certains tissus qui se lustrent facilement et surtout des lainages.

Le mannequin.

Il est indispensable pour préparer les patrons par moulage et pour vérifier les aplombs des coutures et de l'ampleur.

Il est impossible de se passer d'un mannequin pour l'installation de modèles exécutés dans des tissus très souples et encore plus pour la réalisation des drapés.

Il permettra de faire les essayages s'il est bien préparé aux mesures de la cliente, soit par un bourrage provisoire, soit par un bourrage installé à l'aide d'une toile de corps établie et essayée sur la cliente elle-même.

Roulette, craie.

Il est toujours utile de disposer de craie tailleur et d'une roulette à patron; celles qui sont pourvues de pointes d'aiguilles abîment moins les tissus.

La machine à coudre.

Elle est absolument nécessaire pour tous les travaux de couture et, même en lingerie, elle est employée de plus en plus pour les montages.

C'est un Français, *Barthélemy Thimonnier* (1793-1859), tailleur à Amplepuis dans le Rhône, qui eut le premier l'idée de confectionner vers 1830 une machine capable d'exécuter des coutures qui, jusque-là, devaient être faites à la main.

Les premiers essais furent repris et les recherches poursuivies par *Isaac Singer* et *Elias Howe*, deux Américains, qui perfectionnèrent chacun de leur côté la machine à coudre et en développèrent la construction.

La première machine à coudre fonctionnait avec un seul fil et donnait une sorte de point de chaînette sur l'envers. Ce système a l'inconvénient de donner un travail peu solide qui se défait facilement.

C'est *Howe* qui, en 1846, déposa un brevet de machine avec navette, fonctionnant donc avec deux fils. La première grande fabrique fut alors fondée.

De nos jours, la machine à coudre donne un point qui ressemble à celui que l'on exécute à la main, mais il a le même aspect des deux côtés puisqu'il est composé de deux fils qui s'entrecroisent au milieu du tissu.

Le commerce a répandu des machines diverses qui sont capables de faire des travaux variés, elles brodent, font des jours avec ou sans fils tirés; il en existe qui font du point turc et d'autres des smocks; d'autres encore font le point de chevron qui maintient les entoilages de tailleur, etc.

Certaines machines courantes sont étudiées pour réaliser des travaux de broderie divers à l'aide de quelques pièces nouvelles.

La machine classique de couturière peut, en utilisant des guides ou des pieds-de-biche spéciaux, ourler, rabattre, ganser, soutacher, ouater et aussi repriser.

Différents modes de fonctionnement.

A MAIN. — Quelques modèles anciens fonctionnaient à la main, c'est-à-dire qu'il fallait actionner une manivelle fixée au volant à droite.

AU PIED. — Le type le plus répandu fonctionne au pied. Le pédalier entraîne une roue qui est reliée au mécanisme de tête par une courroie.

A MOTEUR. — De plus en plus, on adjoint à ce système un petit moteur électrique qui fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de la machine.

Il est fixé sur le bâti ou table.

La vitesse est réglable grâce à un rhéostat.

Description et généralités sur le fonctionnement.

La machine se compose obligatoirement de la table et de la tête qui est fixée dessus. La tête proprement dite est la partie verticale qui est fixée à l'extrémité d'un bras creux et recourbé.

La tête et le bras contiennent le mécanisme qui transmet le mouvement de la canette qui fournit le fil du dessous et en même temps actionne un système de griffes qui fait avancer le travail.

A droite un volant d'entraînement vertical est relié par une courroie soit à la roue mise en marche par le pédalier, soit à un moteur électrique.

Les machines sont, le plus souvent montées sur un pied très stable, mais les modèles électriques, sont quelquefois portatifs.

Leur mise en marche, dans ce cas, se fait en appuyant le genou sur une pièce disposée à cet effet.

Ces dispositions générales sont communes à toutes les marques.

Les constructeurs livrent toujours avec leurs machines, un petit carnet explicatif qu'il est bon de consulter et de conserver.

L'enfilage de la machine.

Il doit être réalisé en suivant les directives qui sont un peu différentes suivant les marques.

Il existe néanmoins des principes généraux *(fig. 1)*.

En effet, le fil passe toujours dans un régulateur de tension *(a et b)* puis dans le trou d'un

levier *(c)* qui, actionné verticalement, lui donne de la souplesse et enfin dans le chas de l'aiguille *(e)* qui est toujours orienté parallèlement au bras de la machine.

Suivant les systèmes, le fil passe de l'intérieur vers l'extérieur ou inversement. Pour savoir quelle solution adopter, il suffit d'observer la position du crochet de passage qui est juste en haut de l'aiguille *(d)*; il conduit le fil sans erreur possible.

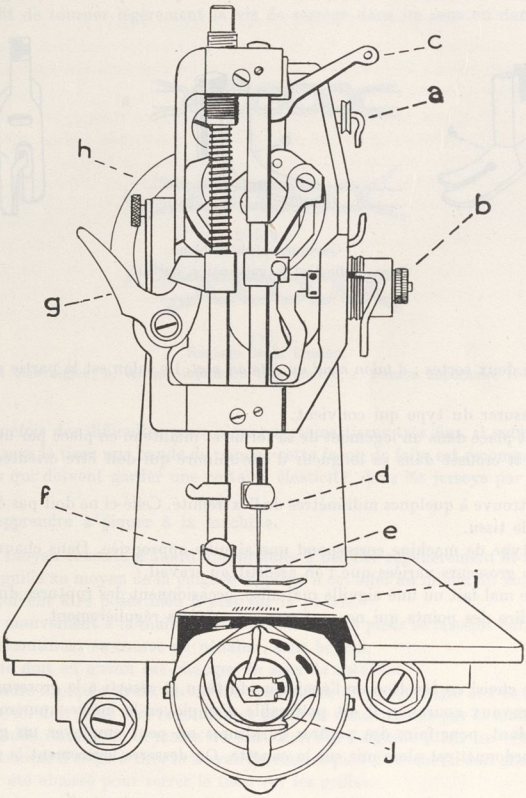

FIG. 1.
La machine à coudre. (*Dessin de* P. ROGÉ)

a, crochet de passage; *b*, tension; *c*, levier; *d*, crochet d'enfilage; *e*, aiguille; *f*, pied-de-biche; *g*, levier du pied-de-biche; *h*, volant d'entraînement; *i*, grille d'entraînement; *j*, boîtier de la canette.

Le remplissage de la canette est fait sur un dispositif placé à droite sur le bras de la machine. Elle est ensuite placée dans un boîtier *(j)* pour les machines à canette centrale, ou dans une navette pour les modèles plus anciens.

Le fil est ressorti en suivant un chemin facile à repérer. On le sort à l'extérieur en manœuvrant une fois l'aiguille.

Il n'est jamais nécessaire de forcer, il suffit de présenter les pièces bien à leur place.

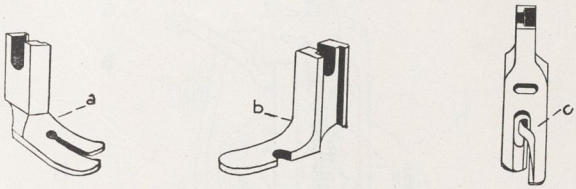

FIG. 2.
Quelques pieds-de-biche.
a, ordinaire; *b*, ganseur; *c*, ourleur.

L'aiguille.

Il en existe deux sortes : *à talon rond* ou *à talon plat*. Le talon est la partie supérieure qui est la plus grosse.

Il faut s'assurer du type qui convient.

Ce talon est placé dans un logement de sa forme et maintenu en place par une vis.

L'aiguille est creusée dans sa longueur d'une rainure qui doit être orientée du côté où l'on présente le fil.

Le chas se trouve à quelques millimètres de l'extrémité. Celle-ci ne doit pas être épointée pour ne pas abîmer le tissu.

A chaque type de machine correspond une aiguille appropriée. Dans chaque sorte, il existe des numéros de grosseurs variées que l'on assortit au travail.

Un enfilage mal fait ou une aiguille mal mise, occasionnent des ruptures du fil ou des points sautés, c'est-à-dire des points qui ne sont pas entrecroisés régulièrement.

Le fil.

Il doit être choisi en fonction de l'épaisseur du tissu et assorti à la grosseur de l'aiguille.

Pour les travaux courants, il est préférable d'employer le même numéro de fil dessus et dessous; cependant, pour faire des piqûres garnitures on peut employer un gros cordonnet et un simili. Le cordonnet est alors mis sur la canette. On desserre légèrement la vis de tension du boîtier.

Réglage du point et de la tension.

C'est l'épaisseur du tissu qui commande la longueur du point. Il est toujours bon de faire des essais sur un échantillon doublé.

Le point se règle par un système de vis qui glisse dans une sorte de rainure graduée. Ce dispositif est généralement placé à droite de la machine, sur le bras coudé.

La tension est bien réglée, si le point a exactement le même relief à l'endroit et à l'envers; c'est que les fils se croisent au milieu des épaisseurs du tissu *(fig. 3)*.

Un fil trop tendu dessus indique une tension trop serrée; au contraire, le même phénomène dessous est le signe d'une tension trop lâche. On dit, dans un cas comme dans l'autre, que le fil « corde ». Il suffit de tourner légèrement la vis de serrage dans un sens ou dans l'autre pour y remédier.

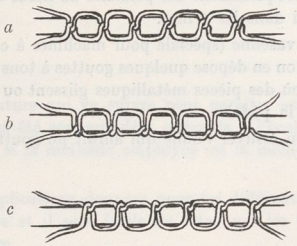

Fig. 3.
Réglage de la tension.
a, tension bien réglée; *b*, tension inférieure trop tendue; *c*, tension supérieure trop tendue.

On a quelquefois des difficultés pour piquer certains tissus très fins, il suffit alors de passer en même temps sous le tissu une bande de papier; cette façon de faire est recommandée également pour les piqûres qui doivent garder une certaine élasticité, dans les jerseys par exemple.

Comment apprendre à piquer à la machine.

Le meilleur moyen consiste d'abord à apprendre à pédaler régulièrement et à démarrer après avoir bloqué l'aiguille au moyen de la poignée disposée à cet effet au milieu du volant à l'extérieur.

Les pieds doivent être posés bien à plat sur la pédale.

On lance le mouvement à la main à l'aide du volant, les pieds se laissent entraîner et doivent à leur tour faire continuer sa course au pédalier, sans heurts.

Le volant ne doit en aucun cas changer de sens de rotation.

Pour apprendre à piquer droit, on utilise des feuilles de papier réglé et l'on s'exerce à suivre les lignes. Le travail doit juste être maintenu et guidé en même temps par la main droite; la main gauche sert de guide ou dégage la masse du tissu derrière l'aiguille (dans un vêtement).

Il est exceptionnel d'avoir à tirer le travail derrière le pied-de-biche; il doit glisser normalement quand celui-ci a été abaissé pour serrer le tissu sur les griffes.

On peut aussi essayer de piquer régulièrement en se guidant sur le bord extérieur du pied-de-biche qui suit, lui, une ligne, une piqûre précédente par exemple.

On passe ensuite à l'enfilage de la machine et l'on s'exerce sur du tissu qui doit toujours être en double épaisseur.

Il est recommandé de partir et de s'arrêter à des points précis fixés d'avance pour se familiariser avec la manipulation de la machine.

Pour éviter de casser l'aiguille ou de l'épointer on doit avoir soin de tirer le travail vers l'arrière pour le sortir de la machine après avoir soulevé le pied-de-biche, en veillant à faire passer le fil du dessus entre les deux branches de ce dernier. De cette façon l'aiguille n'est pas tirée de travers.

Nettoyage et entretien.

La tête de la machine doit toujours être à l'abri de la poussière quand elle n'est pas en service; de plus, il faut la débarrasser fréquemment des peluches de tissus qui s'amassent surtout dans les rouages de la canette et aussi dans les griffes.

Un graissage à l'huile de vaseline (spéciale pour machines à coudre) est nécessaire de temps à autre. A l'aide d'une burette on en dépose quelques gouttes à tous les points indiqués sur la notice et, en tout cas, aux endroits où des pièces métalliques glissent ou frottent l'une sur l'autre. Il ne faut pas oublier les roues et la pédale.

On a soin, ensuite, de bien essuyer l'huile qui aurait pu goutter, avant d'utiliser à nouveau la machine.

ÉTUDE DES POINTS DE COUTURE

L'étude des points de couture qui va suivre peut paraître superflue en ce qui concerne les points les plus simples qui ont été souvent déjà exécutés à l'école par les fillettes; mais il est toujours intéressant de revoir si la méthode employée est la même et de choisir celle qui donne les meilleurs résultats.

D'autre part, dans les explications données pour les différents travaux qui vont suivre, les points seront simplement cités et il sera facile de retrouver les indications relatives à chacun d'eux dans le présent chapitre.

LE POINT DEVANT.

Emploi. — Il est employé dans les coutures de lingerie : couture simple, couture rabattue, couture en ourlet, plis.

Sur un tissu en simple épaisseur, c'est le point devant qui sera utilisé pour faire les fronces.

Exécution. — Pour que la couture soit solide, les points doivent être très petits et réguliers, traversant bien les épaisseurs de tissus qu'il a pour but d'assembler. Les nœuds et les arrêts doivent être invisibles mais résistants.

Il se fait de droite à gauche, l'aiguille suit horizontalement la ligne fixée en passant au-dessus et au-dessous des épaisseurs de tissu.

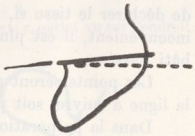

Fig. 4.
Point de devant.

LE POINT DE PIQURE.

Emploi. — Très solide, il est surtout employé en garniture dans la lingerie. Dans ce cas, il se travaille sur l'endroit. Exécuté très régulièrement, il présente une ligne continue de petits points sans intervalle et assez en relief. Il a l'aspect d'une piqûre à la machine.

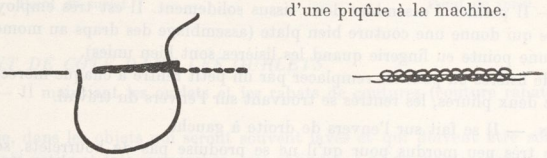

Fig. 5. — Point de piqûre, endroit et vu en coupe.

Exécution. — Il se fait de droite à gauche. On fait sortir l'aiguille sur l'endroit du travail, on la repique en arrière; elle ressort plus loin en avant, est repiquée à nouveau dans le trou de sortie du premier point, ressort en avant et ainsi de suite *(fig. 5)*.

Quand le tissage le permet, il est préférable de compter les fils : 2 ou 3 pour chaque point.

LE POINT ARRIÈRE.

Emploi. — Il est employé dans les coutures d'assemblage, il est plus solide que le point devant, mais plus rapide que le point de piqûre.

Exécution. — Il se travaille de droite à gauche et présente sur l'endroit une suite de points avec des intervalles réguliers qui le fait assez semblable au point devant, mais sur l'envers les points sont plus longs que dans le point de piqûre.

On fait sortir l'aiguille sur l'endroit, on la repique en arrière, pour la faire ressortir plus loin en avant, de façon à avoir la place de faire un point tout en ménageant un espace entre ce dernier et le point précédent *(fig. 6)*.

Il arrive souvent que dans une couture on emploie seulement le point devant avec de loin en loin un point arrière, ce qui empêche le tissu de glisser sur le fil. C'est une solution rapide et solide.

LE POINT DE BATI.

Emploi. — Il est destiné à préparer un travail, couture, ourlet, rabat, ou maintien d'une pliure.

Exécution. — Il doit être passé très soigneusement à points réguliers et bien arrêté aux deux extrémités. Les nœuds doivent être parfois évités dans certains tissus fragiles. Ils risquent de déchirer le tissu si, par mégarde, le fil de bâti est tiré dans le mauvais sens. Pour éviter cet inconvénient, il est plus prudent de faire deux points l'un sur l'autre au départ et à la fin du bâti passé.

Les points seront plus longs sur l'endroit que sur l'envers. Ils devront indiquer exactement la ligne à suivre, soit pour coudre à la main, soit pour piquer à la machine *(fig. 7)*.

Dans la préparation d'un ourlet, les points de bâti ne devront pas être trop longs pour ne pas occasionner de bosses dans la ligne de cet ourlet.

Un ourlet qui dépasse 1 cm 1/2 ou qui n'est pas droit fil sera bâti deux fois. Le premier bâti maintient la pliure du bord et le deuxième tient en place le rentré.

Ce n'est jamais perdre du temps que de préparer soigneusement un travail. Les résultats seront plus satisfaisants. De la préparation dépend en grande partie la réussite d'un ouvrage.

LE POINT DE SURJET.

Emploi. — Il permet d'assembler deux tissus solidement. Il est très employé pour joindre deux lisières, ce qui donne une couture bien plate (assemblage des draps au moment d'une réparation, pose d'une pointe en lingerie quand les lisières sont bien unies).

A défaut de lisières on peut les remplacer par un petit rentré à chaque morceau et l'on bâtit bord à bord les deux pliures, les rentrés se trouvant sur l'envers du travail.

Exécution. — Il se fait sur l'envers de droite à gauche.

Les points très peu mordus pour qu'il ne se produise pas de bourrelets, sont piqués très rapprochés les uns des autres *(fig. 8)*.

On doit piquer l'aiguille perpendiculairement aux bords du tissu.

Il ne faut pas faire de nœud dans un surjet, l'extrémité de l'aiguillée est placée sur le bord du tissu et recouverte par les premiers points.

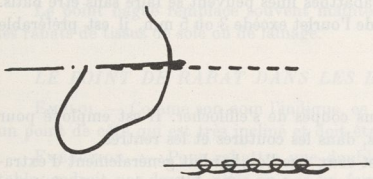

Fig. 6.
Point arrière et vu en coupe.

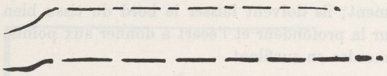

Fig. 7.
Point de bâti.

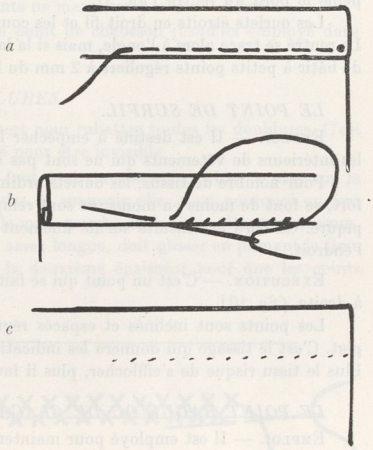

Fig. 9.
a, ourlet bâti; *b*, point-ourlet; *c*, ourlet vu sur l'endroit.

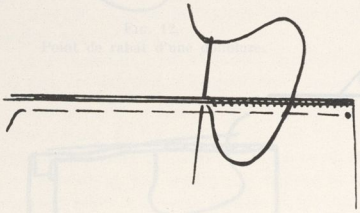

Fig. 8.
Point de surjet.

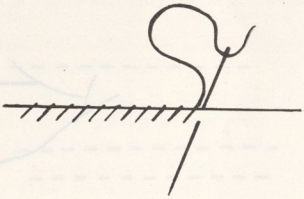

Fig. 10.
Point de surfil.

LE POINT DE COTÉ DANS LES OURLETS

Emploi. — Il maintient les ourlets et les rabats de coutures (couture rabattue, couture en ourlet).

En lingerie, dans les objets qui seront souvent lavés et qui doivent être solides, les points d'ourlet sont très petits et très rapprochés, très obliques, à peine mordus dans le bord de l'ourlet ou du rabat.

Exécution. — Ce point de côté se fait de droite à gauche; on glisse le nœud, ou le bout de fil court, dans l'épaisseur des tissus. On pique l'aiguille dans le tissu simple en ne prenant qu'un ou deux fils et on la fait ressortir obliquement en montant vers la gauche et en prenant à peine le bord du rentré *(fig. 9)*.

Les ourlets étroits en droit fil et les coutures rabattues fines peuvent se faire sans être bâtis. Le rentré se trace alors à l'ongle, mais si la largeur de l'ourlet excède 3 ou 5 mm, il est préférable de bâtir à petits points réguliers à 2 mm du bord.

LE POINT DE SURFIL.

Emploi. — Il est destiné à empêcher les tissus coupés de s'effilocher. Il est employé pour les intérieurs de vêtements qui ne sont pas doublés, dans les coutures et les rentrés.

Pour nombre de tissus, les ourlets ordinaires, et ceux que l'on bordait généralement d'extra-fort, se font de moins en moins; ils sont remplacés par un rentré au bord duquel on aura fait une piqûre. Ce bord est ensuite surfilé finement et le tout est fixé par un point bagué invisible sur l'endroit.

Exécution. — C'est un point qui se fait à cheval sur le bord du tissu. Il s'exécute de gauche à droite *(fig. 10)*.

Les points sont inclinés et espacés régulièrement; ils doivent laisser le bord du tissu bien plat. C'est le tissage qui donnera les indications sur la profondeur et l'écart à donner aux points. Plus le tissu risque de s'effilocher, plus il faudra mordre en surfilant.

LE POINT BAGUÉ OU DE GLAÇAGE.

Emploi. — Il est employé pour maintenir les parementures ou rentrés plus ou moins larges, bordant un vêtement, les rentrés, les ourlets préparés comme il a été dit ci-dessus, et toutes les parties de vêtement qui doivent être fixées d'une manière invisible et bien plate.

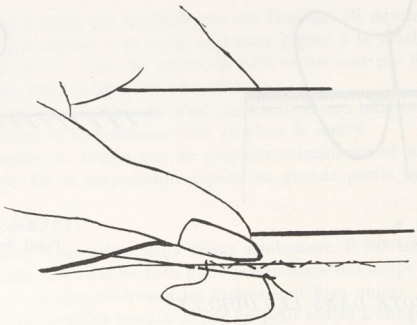

Fig. 11.
Point de glaçage.

Exécution. — Il se fait de droite à gauche, ou de haut en bas en glissant l'aiguille (longue et fine) sur l'envers entre le tissu du dessus et le rentré *(fig. 11)*.

Ce point se fait à quelques millimètres du bord du rentré. Le pouce de la main gauche maintient relevé l'extrême bord du rentré pour que l'aiguille passe alternativement en prenant un fil dans le tissu du dessus et quelques fils dans le rabat à fixer.

Ce fil ne doit pas être très serré pour que les points ne marquent pas sur l'endroit.

Le point bagué remplace souvent maintenant le point de chausson jusqu'ici employé dans les rabats de tissus de soie ou de lainage.

LE POINT DE RABAT DANS LES DOUBLURES.

Emploi. — Comme son nom l'indique, ce point sert pour rabattre toutes les doublures. C'est un point de côté qui est très incliné et doit être glissé pour être invisible.

Exécution. — Pour rabattre une doublure, il faut tenir la pièce à doubler à plat sur la table, endroit par-dessus, pour ne pas lui faire prendre de mauvais plis; c'est pourquoi on fera le point de rabat en tenant juste la parementure dans la main gauche, la doublure étant en-dessous.

Le travail se fait de droite à gauche ; l'aiguille, assez longue, doit glisser en prenant le tissu qui double, puis le tissu du dessus, sans traverser la deuxième épaisseur pour que les points n'apparaissent pas sur l'endroit *(fig. 12)*.

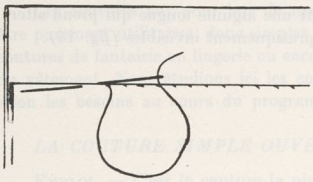

Fig. 12.
Point de rabat d'une doublure.

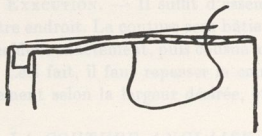

Fig. 14.
Le point mode.

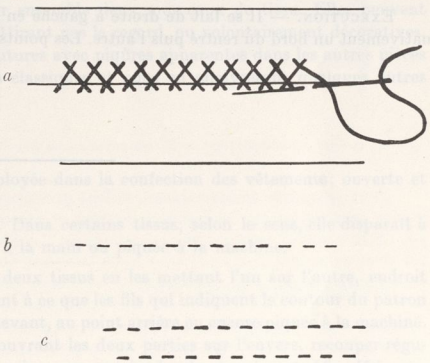

Fig. 13.
a, exécution du point de chausson.
b, ourlet au point de chausson vu sur l'endroit.
c, envers du point de chausson sur tissu simple.

LE POINT DE CHAUSSON.

Emploi. — Il est employé pour tenir bien plats les rentrés dans certains tissus épais ou pour fixer les ouatines.

Il permet d'éviter le premier rentré et arrête l'effilochage.

Il est aussi utilisé comme élément décoratif ; dans ce cas, il est fait sur l'endroit.

Exécution. — Le point de chausson se fait de gauche à droite. Sur le côté du travail, c'est une suite de points inclinés dans les deux sens qui se croisent avant de pénétrer dans le tissu. De l'autre côté, c'est une suite de points de longueur égale aux intervalles qui les séparent. Les points se succèdent sur deux lignes parallèles. Les points d'une ligne s'intercalent en face des intervalles de la ligne opposée *(fig. 13)*.

Quand le point de chausson est fait pour tenir un ourlet ou un rentré, seul le point qui est au ras de ce rentré apparaît sur l'endroit. Le point du haut ne prend que l'épaisseur du tissu qui se rabat.

On doit faire sortir l'aiguille en cachant le nœud, repiquer au-dessous à droite en laissant la longueur du point prévu. Il faut piquer l'aiguille horizontalement de droite à gauche, la faire sortir et la repiquer au-dessus à droite de façon à obtenir un point qui aura la même longueur que l'intervalle laissé entre ce point et le précédent.

L'espace entre les lignes de points sera 3 ou 4 fois plus important que la quantité de tissu simple prise sur l'aiguille.

LE POINT « MODE ».

Emploi. — Il est pratique pour maintenir deux rentrés bord à bord d'une manière invisible, dans le bas d'une parementure par exemple, ou pour recouvrir un col avec du velours.

Exécution. — Il se fait de droite à gauche en glissant une aiguille longue qui prend alternativement un bord du rentré puis l'autre. Les points sont pratiquement invisibles *(fig. 14)*.

Ourlet à jours 37
Ourlet en forme 73
Ourlet à point cocotte 173
Passepoil ou dépassant 169
Patte chemisier 78
Patte indéchirable 88
Plis :
Lingerie 111
A jours 113
Nervures 113
Ronds 113
Creux 114
Poche passepoilée simple 221
Points d'ornement :
Pois et œillets 51 52
Bourdon ou cordonnet 38
De chaînette 49
De croix 239
D'épine simple et double 37 38
De feston 52
De graines ou de nœuds 50
De grébiche 53
D'ombre 54
De Paris 38
Poste 50
De reprise 51
De sable 50
De tige 49
Turc 39
Smocks :
Préparation ..... 134 à 136
Broderie 137 138

PATRONS

Layette.

Bavoirs 54
Brassière 41
Chemise de petite fille 70
Chemises de petit garçon :
Encolure carrée ajourée 80
Encolure ronde 83
Culotte de petite fille 91
Tableau des mesures 95
Patron de base 96
Manche longue classique 99
Manches courtes ..... 101 à 103
Cols ..... 104 à 107

Vêtements d'enfants

Barboteuses :
A smocks 182
A découpe 163
Bloomer ou culotte barboteuse 158
Blousons et guimpes :
Guimpe 2 ans 115
Blouson à découpe 119
Blouson à plis ronds ou creux 121
Chemises de nuit de petites filles :
A empiècement rond 196
A découpe en pointe 200
Culotte de petit garçon 236
Jupe en forme 190
Jupe plissée 214
Jupons :
Classique ou fond de robe 125
A panneaux 128
En forme 130
Manteau de bébé à découpe 221
Manche du manteau 224
Manteau raglan à col-châle 227
Manche raglan à 2 coutures 230
Col-châle 232
Pyjama 2 ans 205
Robe de bébé à empiècement court 140
Robe à empiècement court, 4 ans 143
Robe à corselet 147
Robe de bébé à empiècement rond 150
Robe à corselet en forme de boléro 154
Short 209
Tablier à plis, 4 ans 176
Tablier croisé boutonné sur l'épaule 181
Tablier serviette de bébé 184
Tablier à corselet 187
Tablier à berthe 193

Imprimerie Nouvelle - 562-53 — 53, quai de la Seine, Paris (19e)
Dépôt légal : 1er trimestre 1955 — Numéro de l'éditeur : 532

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

CNL Centre national du livre